|  |
| --- |
| Rénovation « basse énergie » d’un bâtiment industriel et Construction d’un hôtel « passif »  *Partie du site des Brasseries Belle-Vue à Molenbeek-Saint-Jean* |
| Titre 3 Gros-Œuvre et parachèvements |
|  |
| **Maître d’Ouvrage :**  Administration communale de Molenbeek-St-Jean  SERVICE DES PROJETS SUBSIDIÉS  Rue du Comte de Flandre 20  1080 Bruxelles  Olivia Debruyne  [Odebruyne@molenbeek.irisnet.be](mailto:Odebruyne@molenbeek.irisnet.be)  **Bureaux d’étude :**  *Architecture :*  L’Escaut MSA  Rue de l’Escaut 60  1080 Bruxelles  T 02 426 48 15  F 02 420 17 98  Nele Stragier  [Nele@escaut.org](mailto:Nele@escaut.org)  *Stabilité et Techniques spéciales:*  Grontmij  Stationsstraat 51 B-2800 Mechelen  T  02 15 71 83 82 F 02 15 45 13 10  Paul Asman (STA)  [Paul.Asman@grontmij.be](mailto:Paul.Asman@grontmij.be)  Pieter Maerien (TS)  [Pieter.Maerien@grontmij.be](mailto:Pieter.Maerien@grontmij.be) |
| 13/9/2011 |

|  |
| --- |
|  |

**Introduction**

[...]

00. INSTALLATION DE CHANTIER

* 1. 00.10 MODALITÉS DE L'ENTREPRISE PM

[...]

* 1. 00.20 ÉTATS DES LIEUX fft QF

[...]

* 1. 00.30 COORDINATION DE CHANTIER fft QF

[...]

* 1. 00.40 INSTALLATIONS DE CHANTIER

[...]

* 1. 00.60 RESSERRAGES PM

[...]

L’ensemble des resserrages à réaliser autour des ouvrages franchissant les murs, dalles et autres éléments de gros-œuvre seront réalisés par l’entreprise pilote du présent marché (entreprise pilote). Ceci comprend les resserrages coupe-feu à mettre en œuvre en fonction des plans de compartimentage joints en annexe au présent dossier. L’entreprise s’informera dans le cadre de son offre du nombre et de l’ampleur des ouvrages à éxécuter auprès de ses différents sous-traitants et remettra un bordereau des resserrages à effectuer accompagné de prix unitaires. L’entreprise pourra éventuellement désigner une et une seule entreprise adjointe pour la mise en œuvre de ces ouvrages. Mesurage :DescriptionL’ensemble des resserrages à réaliser autour des ouvrages franchissant les murs, dalles et autres éléments de gros-œuvre seront réalisés par l’entreprise pilote du présent marché (entreprise pilote). Ceci comprend les resserrages coupe-feu à mettre en œuvre en fonction des plans de compartimentage joints en annexe au présent dossier. L’entreprise s’informera dans le cadre de son offre du nombre et de l’ampleur des ouvrages à éxécuter auprès de ses différents sous-traitants et remettra un bordereau des resserrages à effectuer accompagné de prix unitaires. L’entreprise pourra éventuellement désigner une et une seule entreprise adjointe pour la mise en œuvre de ces ouvrages. Mesurage :Forfait pour l’ensemble de l’ouvrage (FFT), ventilé selon le type d’ouvrages, selon bordereau détaillé à remettre par l’entreprise dans le cadre de son offreDescriptionL’ensemble des resserrages à réaliser autour des ouvrages franchissant les murs, dalles et autres éléments de gros-œuvre seront réalisés par l’entreprise pilote du présent marché (entreprise pilote). Ceci comprend les resserrages coupe-feu à mettre en œuvre en fonction des plans de compartimentage joints en annexe au présent dossier. L’entreprise s’informera dans le cadre de son offre du nombre et de l’ampleur des ouvrages à éxécuter auprès de ses différents sous-traitants et remettra un bordereau des resserrages à effectuer accompagné de prix unitaires. L’entreprise pourra éventuellement désigner une et une seule entreprise adjointe pour la mise en œuvre de ces ouvrages. Mesurage :

* 1. 00.70 TESTS D’INFILTROMETRIE fft QF

***[...]***

01. DÉMOLITIONS

* 1. 01.00 GENERALITES

[...]

* 1. 01.10 DÉMOLITION DE CONSTRUCTIONS ENTIÈRES fft QF
     + - 1. Description

[...]

Conformément aux clauses générales et/ou spécifiques du cahier spécial des charges, les prix unitaires repris dans le présent poste comprendront toujours, soit selon la ventilation au métré récapitulatif, soit dans leur totalité:

* [...]
* le stockage des matériaux à récupérer ; éléments en pierre bleue, les briques
* les ragréages dus aux démolitions
  + - * 1. Exécution :

[...]

Les matériaux de démolitions restent la propriété de l’entrepreneur, conformément à l’article 33 du Cahier Général des Charges, excepté pour les matériaux récupérés tels que :

* Briques
* Seuils en pierre bleue
* Linteaux en pierre bleue
* Pavés de la cour
* Portes intérieures

Le maître d’ouvrage se réserve toutefois le droit de s'approprier certains éléments de la démolition. Ces matériaux seront la propriété du maître d’ouvrage et seront véhiculés par l'entrepreneur et déchargés dans un endroit sûr sur chantier à l'endroit que le maître d’ouvrage aura indiqué.

Tout objet de valeur scientifique ou historique découvert au cours des travaux de démolition, de terrassement ou de l'exécution des travaux, sera la propriété du maître d’ouvrage qui se réserve le droit d'imposer à l'entrepreneur des prescriptions particulières afin de les prémunir et de les évacuer, conformément à l’article 29, §2 du Cahier Général des Charges.

[...]

* 1. 01.11 Volumes annexes Malterie

[...]

* 1. 01.12 Bâtiment pont entre Malterie et bâtiment brassage

[...]

* 1. 01.13 Ecuries

[...]

* 1. 01.20 DÉMOLITION AVEC REPRISE EN SOUS-ŒUVRE
     + - 1. Description

[...]

En fonction du type de travail, ce poste comprend:

* [...]
* le stockage des matériaux de démolition réservés pour une utilisation postérieure dans le domaine de l’état ;
* l'évacuation de tous les matériaux et décombres non récupérés vers des décharges agréées ou des centres de recyclage.
* La récupération des seuils en pierre bleue pour repose ultérieure et des briques pour ragréages
* Le déplacement des mini coffres-forts à clé encastrées des concessionnaires, situant dans le mur d’enceinte

[...]

* + 1. 01.20.10 Création des nouvelles baies dans la maçonnerie apparente m3 QF
       - 1. Application

Ouverture des baies non préexistantes dans la façade de la Malterie

* + - * 1. Exécution

Les briques utilisées pour le resserrage des linteaux et la finition des baies seront de facture semblable aux briques existantes et leur appareillage sera respecté. Les joues droites des baies seront dressées au moyen de briques entières en boutisses et panneresses de façon à obtenir des arrêtes visibles parfaitement alignées. Les battées seront mises en œuvre de façon à garantir la parfaite continuité des raccords entre les maçonneries et les menuiseries. Les briques pourront être des briques de récupération des démolitions, pour autant que ces briques soient de bonne facture et réutilisables.

[...]

* + 1. 01.20.20 Création des nouvelles baies dans la maçonnerie intérieure à couvrir m3 QF
       - 1. Application

Ouverture des baies dans les maçonneries intérieures, destinées à être enduites

* + - * 1. Exécution

Les briques utilisées pour le resserrage des linteaux et la finition des baies seront de facture semblable aux briques existantes et leur appareillage sera respecté afin de garantir la cohésion des maçonneries. Les joues droites des baies seront dressées au moyen de briques entières en boutisses et panneresses de façon à obtenir des arrêtes visibles parfaitement alignées. Les battées seront mises en œuvre de façon à garantir la parfaite continuité des raccords entre les maçonneries et les menuiseries. Les briques pourront être des briques de récupération des démolitions, pour autant que ces briques soient de bonne facture et réutilisables.

[...]

* + 1. 01.20.30 Auvent  PM

[...]

* 1. 01.30 DÉMOLITION SANS REPRISE EN SOUS-ŒUVRE
     + - 1. Description

Le présent poste concerne la démolition partielle ou complète sans reprise en sous-œuvre d’éléments en maçonnerie ou de cloisons légères de nature non-portante y compris

* [...]
* l’éventuelle récupération de certaines portes : un repérage pour approbation sera effectué avant toute démolition.
* le comblement de l’escalier existant situé à côté du bâtiment de Brassage avec des matériaux de démolitions adéquats, pour permettre une repose de pavés dessus par après.
* [...]
  + 1. 01.30.10 Ouverture des baies murées m3 QF
       - 1. Application

Ouverture des baies préexistantes dans la façade de la Malterie

* + - * 1. Exécution

Les briques utilisées pour le resserrage des linteaux et la finition des baies seront de facture semblable aux briques existantes et leur appareillage sera respecté. Les joues droites des baies seront dressées au moyen de briques entières en boutisses et panneresses de façon à obtenir des arrêtes visibles parfaitement alignées. Les battées existantes seront prolongées de façon à garantir la parfaite continuité des raccords entre les maçonneries et les menuiseries. Les briques pourront être des briques de récupération des démolitions, pour autant que ces briques soient de bonne facture et réutilisables.

[...]

* + 1. 01.30.20 Démolition de maçonneries m3 QF

[...]

* + 1. 01.30.30 Démolition de contre-cloisons m2 QF

[...]

* + 1. 01.30.40 Démolition de dalle PM

[...]

* + 1. 01.30.50 Démolition de petits volumes fft QF

[...]

* 1. 01.40 DÉPOSE ET ÉVACUATION DES REVÊTEMENTS DE SOL m2 QF
     + - 1. Description

[...]

L'ouvrage comprend:

* [...]
* il sera déterminé en cours de démolition avec l’entreprise si certains éléments peuvent être récupérés ou conservés pour la suite des travaux.
* [...]

[...]

* 1. 01.50 DÉPOSE ET ÉVACUATION DES MENUISERIES EXTÉRIEURES PM

[...]

* 1. 01.60 DÉPOSE ET ÉVACUATION DES MENUISERIES INTÉRIEURES PM

[...]

* 1. 01.70 DÉPOSE ET ÉVACUATION DES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES fft QF
     + - 1. Description

Le présent poste concerne :

* [...]
* l’enlèvement du réseau de chauffage existant et ce compris les tuyauteries de ventilation. Les radiateurs seront précautionneusement enlevés pour récupération ultérieure.
* l’enlèvement des équipements de sécurité incendie tels que hydrants et extincteurs. Les équipements récupérables seront stockés précautionneusement en vue de leur repose ultérieure.
* [...]

[...]

* 1. 01.80 DÉPOSE ET ÉVACUATION D’ELEMENTS MÉTALLIQUES fft QF

[...]

* 1. 01.90 DÉPOSE ET RÉCUPÉRATION DES PAVÉS m2 QF
     + - 1. Description

Le présent poste concerne l’enlèvement pour récupération des pavés dans la zone où les tranchées techniques seront faites. La pose de pavés est décrite dans le poste 15.30.10.

* + - * 1. Exécution

Les pavés sont soigneusement enlevés pour repose ultérieure, et stockés dans un endroit adéquat.

[...]

* 1. 01.100 DÉPOSE DU COMPLEXE DE TOITURE EXISTANT m2 QF

[...]

02. TERRASSEMENTS PM

[...]

03. STABILITÉ

[...]

04. CANALISATIONS ENTERREES

[...]

05. MAÇONNERIES

[...]

05.30 ÉLÉMENTS EN PIERRE BLEUE

* + 1. 05.30.10 Nouveaux seuils de portes et fenêtres en pierre bleue mc QF

[...]

* + - 1. *05.30.20 Remplacement des seuils de portes et fenêtres en pierre bleue mc QP*

*[...]*

* + - 1. *05.30.30 Pose des seuils récupérés de portes et fenêtres en pierre bleue pc QF*

[...]

* 1. 05.40 MAÇONNERIE EN BRIQUES PLEINES – RÉCUPÉRATION m3 QP
     + - 1. Généralités

Le présent poste concerne les maçonneries de fermetures de baies dans des murs destinés à rester en maçonnerie apparente, ainsi que les allèges des terrasses des failles.

* + - * 1. Exécution

La maçonnerie est exécutée suivant la NBN B24-401. Elle est exécutée avec des briques de récupération résultant des percements et démolitions de maçonneries existantes.

Par temps sec et chaud, les maçonneries fraîchement exécutées sont arrosées fréquemment mais légèrement pour qu’elles ne se dessèchent pas

Tous les joints horizontaux et verticaux sont maçonnés en plein. Ils seront exécutés au moyen d’un mortier de sable jaune et de ciment, avec ajout de chaux dans une proportion à étudier suivant l’état des mortiers des maçonneries contiguës. L’entreprise fera état de son examen et de sa proposition à l’auteur de projet avant exécution.

La maçonnerie est rejointoyée en montant, de façon à s’aligner au mieux à la profondeur et aux lits des maçonneries existantes.

La maçonnerie sera mise en œuvre de telle façon que l’appareillage de l’ensemble de la façade soit cohérent et homogène.

[...]

06. TOITURES

[...]

07. FAÇADES

[...]

08. MENUISERIES EXTÉRIEURES

[...]

09. SOLS

* 1. 09.10 SOUS-COUCHES

[...]

* 1. 09.20 BÉTONS

[...]

* 1. 09.30 REVÊTEMENT DE SOL

[...]

* 1. 09.40 PLINTHES

[...]

* 1. 09.50 OUVRAGES EN BOIS

[...]

* 1. 09.60 SOLS EXISTANTS

[...]

* + 1. 09.60.10 Ragréage de sols en briques m2 QP
       - 1. Description

Le présent poste comprend le ragréage partiel de zones de sols existants dans la Malterie.

* + - * 1. Matériau

Briques de sol de récupération des démolitions des failles au 1er et 2ème étage.

* + - * 1. Exécution

L’entreprise fera état de son examen et de sa proposition de mise en œuvre à la direction de chantier avant exécution.

Les briques seront mises en œuvre de telle façon que l’appareillage de l’ensemble du sol soit cohérent et homogène.

[...]

* + 1. 09.60.20 Protection de sols en briques m2 QF

[...]

10. PAROIS

[...]

11. PLAFONDS

[...]

12. MENUISERIES INTÉRIEURES

* 1. 12.10 PORTES

[...]

* + 1. 12.10.10 Portes intérieures en bois pc QP

[...]

* + 1. 12.10.20 Portes intérieures en bois RF

[...]

* + - 1. 12.10.21 Portes intérieures en bois RF30 pc QP

[...]

* + - 1. 12.10.22 Portes intérieures en bois RF30 acoustiques pc QF

[...]

* + - 1. 12.10.23 Portes intérieures en bois RF60 pc QF

[...]

* + 1. 12.10.30 Portes intérieures vitrées RF30 pc QF

[...]

* + 1. 12.10.40 Portes intérieures coulissantes pc QF

[...]

* + 1. 12.10.50 Portes récupérées pc QP

Elles seront listées selon leur état et leurs exigences, et repérées sur un plan,

Seules les portes en bon état et prêtes à être reposées sans réparation lourde seront récupérées.

Compris dans le présent poste, adaptation éventuelle des huisseries.

[...]

* + 1. 12.10.60 Portes de douches pc QF

[...]

* + 1. 12.10.70 Ensemble vitré pour sas intérieur pc QF

[...]

* + 1. 12.10.80 Ensemble vitré m2 QF

[...]

* 1. 12.20 OUVRAGES EN BOIS

[...]

13. MENUISERIES ACIERS

[...]

14. FINITIONS

[...]

15. AMÉNAGEMENT DES ABORDS

* 1. 15.10 TERRASSEMENTS

[...]

* 1. 15.20 FONDATIONS ET FONDS DE FORME

[...]

* 1. 15.30 REVÊTEMENTS DE SOL
     1. 15.30.10 Revêtement en pavés de porphyre

[...]

* + - 1. 15.30.11 Pavés m2 QF

[...]

* + - 1. 15.30.12 Pavés récupérés m2 QF
         1. Application

Zone démolie des Ecuries qui sont repavées

Zone à côté du bâtiment de brassage (ancien escalier comblé)

Zone sous l’escalier démoli d’accès à la terrasse

[...]

* + 1. 15.30.20 Revêtement en béton

[...]

* + - 1. 15.30.21 Ragréage coin terrasse - escalier PG QF

[...]

* + - 1. 15.30.22 Accès axe 16-17 - rampes, escaliers, paliers PM

[...]

* + - 1. 15.30.23 Accès Malterie et Extension - rampes, paliers PG QF

[...]

* 1. 15.40 ÉLÉMENTS DE FINITION

[...]

* 1. 15.50 PLANTATIONS

[...]